



# questions de communication

**Appel à articles** (n° 50)

[journals.openedition.org/questionsdecommunication](https://journals.openedition.org/questionsdecommunication)

## **Radicalités écologiques**

Dossier coordonné par  
Nataly Botero (Université Paris-Panthéon-Assas)  
Amélie Coulbaut-Lazzarini (Université Grenoble-Alpes)

Parution en 2026

*Questions de communication* est une revue semestrielle à comité de lecture publiée en accès ouvert intégral avec le soutien du Centre de recherche sur les médiations, de l'Université de Lorraine, de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS et du Fonds national pour la science ouverte.

# Radicalités écologiques

Les problématiques en lien avec l'écologie et l'environnement sont non seulement nombreuses, mais urgentes : climat, biodiversité, équilibre des écosystèmes terrestres et aquatiques, bien-être et agentivité animale, pollutions, etc. Si ces questions peuvent faire l'objet d'une prise en charge publique, l'action collective peut aussi être déployée par des groupes, des associations et des collectifs en tout genre. La notion d'action collective permet d'analyser la manière dont les groupes sociaux organisent leurs modes d'action, dans le but de faire entendre les causes qu'ils portent (Cefaï, 2007). Traversée par des dynamiques de concertation et d'intentionnalité, ainsi que par sa dimension spatio-temporelle (*ibid.*), elle a déjà été étudiée *via* le concept de répertoire : l'éventail des modalités d'action déployées par des acteurs contestataires (Tilly, 1986). Ce dernier n'est pas inédit, dans la mesure où il puise dans des formes connues qui sont appropriées et réagencées par les acteurs en fonction du contexte (Le Mazier, 2020). Les mouvements sociaux (Porta *et al.*, 2013) déploient des répertoires d'action collective orientés par une logique de revendication, en identifiant des adversaires et en organisant des mobilisations qui fonctionnent comme un appel aux acteurs (Neveu, 2005).

Comme d'autres mouvements sociaux, les mouvements écologistes oscillent entre des formes consensuelles et des formes conflictuelles d'action, dans une tension entre reconnaissance des autorités et des pouvoirs publics (participation aux instances institutionnelles, concertation, dialogue), de mise à la marge de la société (expérimentation des modes de vie alternatifs), voire d'illégalité (occupations, sabotages, dégradations). Les citoyen·nes sont invité·es à prendre part aux dispositifs de concertation environnementale (Allard-Huver et Stein, 2022), mais des expériences de participation décevantes – comme la Convention citoyenne pour le climat ou le Comité d'orientation du plan Ecophyto –, peuvent déboucher sur des stratégies plus revendicatives ou confrontationnelles (Ollitrault et Villalba, 2014). Se dessine alors un spectre allant de la déconflictualisation à la surconflictualisation, dans un registre qui oscille entre le consensuel et le dissensuel.

En matière d'écologie, les actions collectives s'inscrivant dans une dynamique conflictuelle sont légion : fauchage des cultures, souillure d'œuvres d'art, blocage du trafic routier, création des « zones à défendre », actions judiciaires à l'encontre de l'État et des entreprises, dégradation matérielle et autres « écodésordres » (Porchon, 2023). Certaines d'entre elles intègrent une logique de désobéissance civile, décrite comme le refus de se soumettre à une obligation légale mettant à jour des formes de domination axées sur la dépossession (Ogien et Laugier, 2011). Cette désobéissance se présente comme l'un des paradigmes de l'action démocratique, « non violente, collective et publique » (Laugier, 2017). Si la plupart des actions qui s'en inspirent sont de nature non violente, la désobéissance comporte une « forme de radicalité nécessitant des justifications spécifiques, à savoir celles liées à l'urgence et à l'universalité » (Hayes et Ollitrault, 2024 : 132).

La notion de radicalité, quant à elle, est difficilement définissable du fait de son caractère mouvant et relatif (Albert *et al.*, 2021) : une pensée ou une action peut être ou non considérée comme radicale en fonction du contexte social et historique. Renvoyant étymologiquement au mot « racine », elle est associée à ce qui ne transige pas ou à ce qui exclut la négociation (Pagès, 2021), voire à la violence (Fleury et Walter, 2020). Ceci implique qu'actuellement le simple usage du vocable « radicalité » peut donner lieu à des pratiques de surveillance et de signalement (Albert *et al.*, 2021). Mais radicalité et violence ne sont pas corrélatives, cette dernière revêtant un caractère instrumental et devant être orientée vers une fin légitime (Arendt, 1972). De même, la notion de violence est polysémique et englobe au moins trois catégories distinctes : la *violence en soi* (désir individuel de possession menant à la compétition entre individus) ; la *violence pour soi* (utilisation de la force dans le but d'accroître sa richesse) et la *violence sur soi* (menaces globales pesant sur la capacité

d'autonomie des individus). Pour leur part, les mouvements écologistes répondent à chacune d'entre elles en privilégiant une réalisation de soi en dehors de l'accumulation de biens, en mettant en valeur la solidarité et, lorsqu'il est nécessaire, en construisant une « contre-violence » à la violence qui nous est imposée » (Villalba, 2020 : 96). Par conséquent, le *statu quo* peut être perçu comme une violence naturalisée, les citoyen·nes et militant·es proposant de répliquer par une autodéfense écologiste.

Dès lors, nous entendons les radicalités écologiques comme une « entreprise de lutte collective contre l'ordre établi reposant à la fois sur une critique structurelle de la crise environnementale et sur un projet alternatif visant à y répondre » (Robineau, 2020 : 50). Leur finalité n'est pas à trouver dans des comportements perçus comme violents, mais dans la subversion d'un ordre politique et économique à l'origine des catastrophes écologiques. Elles se caractérisent par des compétences et des performances contestataires particulières : le déploiement d'un agir agonistique est légitimé par l'accumulation des crises et des urgences, les modalités de confrontation et le durcissement des actions constituant un moyen et non une fin. En ce sens, ce dossier entend questionner aussi bien les formes de protestation que les projets politiques motivant l'agir radical en matière d'écologie.

Les militances radicales peuvent alors chercher à s'en prendre à « la racine » d'un système : refonte de l'organisation sociale et des systèmes productifs, remise en cause de l'ostentation luxueuse, rejet des modes de vie considérés comme « écocidaire », rééquilibrage des rapports géopolitiques. Les registres les plus transgressifs de l'action collective comprennent des pratiques illégales comme celle de l'écotage ou du désarmement, à savoir des actes visant à causer des dommages ou la destruction des « machines de l'économie fossile » (Malm, 2020 : 132). Si les biens matériels sont visés, ces groupes s'imposent des contraintes stratégiques et morales concernant l'intégrité des êtres humains et des êtres vivants en général (Vanderheiden, 2009). Ces actes étant souvent attribués aux mouvements altermondialistes et anticapitalistes, ils peuvent se voir imposer une lecture dans les termes de l'écoterrorisme, à la fois par des acteurs politiques et médiatiques. À l'opposé, les radicalités écologiques peuvent se manifester dans des groupes conservateurs et réactionnaires : fermeture des frontières, repli identitaire et autres « écofascismes » (Madelin, 2023).

Dans ce contexte, qu'est-ce qui se qualifie ou est qualifié de « radical » ? Comment sont négociées les dynamiques d'autodéfinition et d'hétérodéfinition de radicalité (Bonnet *et al.*, 2020), à savoir la revendication assumée ou l'assignation délégitimante ? Quels cadrages et argumentaires produire pour justifier des actions potentiellement perçues comme radicales ? Enfin, comment des liens sont-ils établis entre radicalité et jugement lapidaire d'écoterrorisme ? Ce dossier souhaite ainsi explorer la nature protéiforme des militantismes radicaux en matière d'écologie aussi bien en diachronie, sur un temps long, qu'en synchronie, à partir de mouvements contemporains sur la dernière décennie. En effet, les répertoires d'action ne sont jamais complètement inédits, les modalités actuelles étant des réinterprétations de formes déjà existantes (Tilly, 1986). L'objectif de ce dossier est d'approfondir la compréhension de l'agir radical : motivations, trajectoires militantes, organisation collective, pratiques communicationnelles, modalités, cibles de l'action et, enfin, réception politique, médiatique et juridique de cette radicalité. Ne souhaitant pas réduire les radicalités aux modalités d'action perçues comme conflictuelles, le dossier accueille des travaux portant sur le questionnement des conditions économiques et politiques aux origines des différentes crises écologiques, ainsi qu'aux projets de société proposant des alternatives. Quatre axes articulent cette réflexion :

## **Axe 1. Revendication ou assignation de radicalité**

À l'image des mécanismes de catégorisation en vigueur dans l'ensemble de la société, les militances écologiques se voient souvent confrontées à des dilemmes qui reflètent les débats en sciences sociales : investir les identités collectives stigmatisées qui leur ont été historiquement assignées pour tenter de les requalifier ou s'en détacher pour produire d'autres identifications (Lecolle, 2023 ; Martiniello et Simon, 2005). Si les militances écologiques

radicales peuvent être assumées et revendiquées, elles peuvent aussi faire l'objet d'une assignation extérieure. Cette dernière est le plus souvent pratiquée par des acteurs politiques et médiatiques, y compris les industries culturelles (séries, fictions, etc.). Dans une logique de tensions sur ce qui peut être considéré comme légitime ou illégitime émergent des appellations disqualifiantes comme « Khmers verts », « Ayatollahs écologistes », « zadistes » ou « écoterroristes ». Ces locutions semblent suivre le destin discursif du terme « bobo », catégorie devenue une figure-repoussoir servant à délégitimer et à ringardiser nombre de luttes sociales (Collet et Rivière, 2018), tout comme à redéfinir l'exercice légitime de certains droits dans l'espace public (Truc, 2023). D'un côté, le label de radicalité devient un stigmate (Goffman, 1963), jetant le discrédit sur les individus et les groupes sociaux concernés et écartant leurs projets de société. De l'autre côté, les groupes sont susceptibles de revendiquer leurs grammaires militantes en opérant un retournement de stigmate : l'enjeu devient alors de renverser cette dévalorisation en la requalifiant, pour en faire un étendard de lutte (Mercier, 2021) en modifiant éventuellement les termes et l'éthique associée (Chang, 2020).

## **Axe 2. Répertoires d'action dits « radicaux »**

Les mobilisations dites « radicales » peuvent revêtir un caractère physique (confrontation), matériel (dégradation), spatial (occupation, blocage), dénonciateur (mise en lumière de pratiques illégales de la part de structures publiques et privées) et communicationnel. Au-delà d'un espace d'entente et de consensus, la communication aussi peut être envisagée comme un espace de dispute et de désaccord. Nous nous intéressons ainsi aux travaux portant sur une communication dite de combat, avec ses caractéristiques, ses déclinaisons et ses nouveaux récits (Libaert *et al.*, 2015). Cette radicalité peut être discrète ou publique, calibrée pour la reprise médiatique et politique, comme c'est le cas des images choc produites par les associations des droits des animaux (Bourgatte, 2023). Cet axe entend explorer le déploiement de langages engagés et enragés (Guedj *et al.*, 2022), de slogans scandés à l'occasion de manifestations (Krieg-Planque et Oger, 2018), de formules vectrices de conflictualité (Botero, 2013), de modalités de détournement subversif (Grésillon et Maingueneau, 1984). Enfin, les radicalités écologiques s'expriment aussi dans le refus des compromis et dans la volonté d'assurer leur propre communication. Les militant·es vont ainsi privilégier les plateformes numériques comme moyen permettant d'élargir les cadrages d'un problème, de dénoncer et d'inciter à la mobilisation (Atton, 2004 ; Mabi, 2016 ; Sedda, 2021).

## **Axe 3. Trajectoires radicales : émergence, (dis)qualification, instrumentalisation**

Ce troisième axe se focalise sur les trajectoires militantes (Botero *et al.*, 2024) des écologistes dits radicaux, à la lumière de la vaste littérature sur les trajectoires biographiques (Strauss, 1961-1985), générationnelles (Evans et Furlong, 2000) et professionnelles (Bouzin, 2021). Il accueillera des travaux portant aussi bien sur le « pourquoi » de la radicalisation (motivations, déterminants, constructions identitaires, récits biographiques), que sur le « comment » (conditions, modalités, créativité et formes inédites de contestation). Nous nous intéressons de même aux processus de (dis)qualification et de requalification des luttes environnementales lorsque celles-ci revêtent une forme de radicalité, qu'il s'agisse de formes les plus violentes comme le sabotage ou l'action directe (Seel *et al.*, 2000 ; Dupuis-Deri, 2004) ou de formes moins agonistiques, telles les bifurcations. Sur ce dernier point, nous avons assisté à une vague de désertion des jeunes diplôm·es pouvant aspirer à des postes à responsabilité, bien rémunérés, à condition de travailler pour des entreprises accusées de faire partie du problème. Par exemple, en 2022, lors de la cérémonie de remise des diplômés d'AgroParisTech, largement commentée dans les médias, puis chaque année depuis (Fischer, 2024). Tout comme les expérimentateur·ices de collectifs autonomes, une telle démarche peut être dite radicale dans la mesure où elle se dresse à l'encontre

des politiques néolibérales, comme le montrent Pascale Dufour Graemes Hayes et Sylvie Ollitrault (2012), en luttant contre les politiques néolibérales par des discours et actions qui visent à s'attaquer à la racine (d'où le terme radical) au système sociopolitique en place mais aussi en proposant des alternatives. Ce cas particulier de la « bifurcation » est devenue une démarche-événement, tantôt récupérée et instrumentalisée par certains acteurs, tantôt critiquée (les salariées en bas de l'échelle sociale n'ayant pas le privilège de le faire et/ou de la faire voir).

## Axe 4. Réception et coproduction des contestations écologiques

Ce dernier axe propose d'interroger les dynamiques de réception (Quéré, 1996 ; Méadel, 2009) des militances radicales sur les plans médiatique, politique, social et juridique : à quelles conditions peuvent-elles peser sur l'évolution de cadrages, d'attitudes et d'émotions (Traini, 2009) ? Quelles mises en scène et quels arguments privilégier pour ne pas subir une délégitimation des causes portées ? En effet, au sein de l'action collective écologiste, plusieurs travaux soulignent l'importance du répertoire de communication ayant pour objectif de tenir « éveillée » une opinion, sans être mobilisée continuellement (Ollitrault, 1999). D'autres se sont intéressés aux conditions de réussite des mobilisations médiatiques, parmi lesquelles peut être citée la capacité des mouvements sociaux à produire des « événements pour journalistes » (Marchetti, 1998). En ce sens, l'action collective veille à créer des conditions sociales favorables à l'intérêt que les médias portent aux enjeux environnementaux (Comby, 2009), aussi bien qu'à imposer sa définition des problèmes et des solutions (Crespin et Ferron, 2016).

## Références

- Albert J.-P., Coulanges M., Jousseilin J.-J., Morlhon L. et Renard T., 2021, « Introduction », *Empan. Prendre la mesure de l'humain*, 123 (3), p. 10-12. <https://doi.org/10.3917/empa.123.0010>
- Allard-Huver F. et Stein M., 2022, « Introduction », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 22 (2A), p. 5-14. <https://doi.org/10.3917/enic.hs12.0005>
- Arendt H., 1972, *Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine*, trad. de l'anglais par G. Durand, Paris, Librairie générale française, 2020.
- Atton C., 2004, *An Alternative Internet: Radical Media, Politics and Creativity*, Edimbourg, Edinburgh University Press.
- Bonnet V., Fracchiolla B., Mathieu L. et Noûs C., 2020, « Les discours des radicalités politiques et sociales », *Mots. Les langages du politique*, 123 (2), p. 19-27. <https://doi.org/10.4000/mots.26557>
- Botero N., 2013, « Analyse discursive de la formule "obsolescence programmée". Entre passivation et agentivité », *Le Discours et la Langue*, 5 (1), p. 93-104. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03125579>
- Botero N., Ledouble H. et Allard-Huver F., 2024, « Trajectoires militantes et leviers juridiques. Entretien avec Dominique Masset », dans N. Botero, H. Ledouble et F. Allard-Huver (éds), *Pesticides. Dialogues pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales*, Londres, Iste Éd., p. 81-98.
- Bourgatte M., 2023, « L'idéologie de l'organisation animaliste L214. Entre empowerment audiovisuel et vidéomilitantisme », *Communication & langages*, 215-216 (1-2), p. 143-157. <https://doi.org/10.3917/com1a1.215.0143>
- Bouzin A., 2021, « L'engagement écologiste des ingénieurs français. Des séquences narratives plurielles », communication orale présentée au 9<sup>e</sup> Congrès de l'Association française de sociologie, Lille, 9 juil. <https://shs.hal.science/halshs-03280481>
- Cefaï D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, Éd. La Découverte.
- Chang T.-H., 2020, « Éco-terrorisme ou éco-héroïsme ? Analyse littéraire de "The Rice Bomber" de Cho Li basée sur l'autobiographie de Yang Ju-men », *Atlantide*, 10, p. 141-156. <http://atlantide.univ-nantes.fr> (consulté le 17 sept. 2024).

- Collet A. et Rivière J., 2018, « Les bobos dans la presse française : retour sur la politisation d'une catégorie », dans J.-Y. Authier, C. Giraud et S. Tissot (éds), *Les Bobos n'existent pas*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 17-32. <https://doi.org/10.4000/books.pul.21829>
- Comby J.-B., 2009, « Quand l'environnement devient "médiatique". Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique », *Réseaux. Communication. Technologie. Société*, 157-158 (5-6), p. 157-190. <https://doi.org/10.3917/res.157.0157>
- Crespin R. et Ferron B., 2016, « Un scandale à la recherche de son public. La construction médiatique du problème de la "pollution de l'air intérieur" en France (1995-2015) », *Politiques de communication*, 7 (2), p. 151-181. <https://doi.org/10.3917/pdc.007.0151>
- Crettiez X., 2016, « Penser la radicalisation. Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent », *Revue française de science politique*, 66 (5), p. 709-727. <https://doi.org/10.3917/rfsp.665.0709>
- Dufour P., Hayes G. et Ollitrault S., 2012, « Présentation. Radicalités et radicalisations – la fabrication d'une nouvelle "norme" politique ? », *Lien social et politiques*, 68, p. 7-12. <https://doi.org/10.7202/1014802ar>
- Dupuis-Derî F., 2004, « Penser l'action directe des Black Blocs », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 17 (68), p. 79-109. <https://doi.org/10.3406/polix.2004.1639>
- Evans K. et Furlong A., 2000, « Niches, transitions, trajectoires. De quelques théories et représentations des passages de la jeunesse », *Lien social et Politiques*, 43, p. 41-48. <https://doi.org/10.7202/005100ar>
- Fischer J., 2024, « Les discours engagés de jeunes diplômés d'école d'ingénieurs. Élément d'analyse discursive de la bifurcation écologique », *Semen. Revue sémio-linguistique des textes et discours*, 55, p. 21-36.
- Fleury B. et Walter J. (dirs), 2020, *Violences et radicalités militantes dans l'espace public en France des années 1980 à nos jours*, Paris, Éd. Riveneuve.
- Goffman E., 1963, *Stigmate. Les Usages sociaux des handicaps*, trad. de l'anglais par A. Kihm, Paris, Éd. de Minuit, 1975.
- Grésillon A. et Maingueneau D., 1984, « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre », *Langages*, 19 (73), p. 112-125. <https://doi.org/10.3406/lgge.1984.1168>
- Guedj R., Him-Aquilli M., Nossik S. et Noûs C., 2022, « Le langage enragé. Resémantiser la critique en sciences sociales du langage », *Semen*, 50 (2), p. 11-22. <https://doi.org/10.4000/semen.16505>
- Hayes G. et Ollitrault S., 2024, *La Désobéissance civile*, Paris, Presses de SciencesPo.
- Krieg-Planque A. et Oger C., 2018, « Slogan », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <https://hal.u-pec.fr/hal-04269574>
- Laugier S., 2017, « Le nouvel âge de la désobéissance civile », dans H. Lhéréty (dir.), *Les Grandes idées politiques*, Paris, Éd. Sciences humaines, p. 5861. <https://doi.org/10.3917/sh.lhere.2017.02.0058>
- Lecolle M., 2023, « Néologie formelle, néologie sémantique. Hyperbolisation et effets de diabolisation dans les désignations de militants environnementalistes et d'opposants politiques », communication orale présentée au colloque international, *Lutter avec des mots. Néologie et militantisme*, Strasbourg, 16 nov. <https://shs.hal.science/halshs-04580138>
- Le Mazier J., 2020, « Répertoire d'action collective », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/repertoire-daction-collective> (consulté le 18 sept. 2024).
- Libaert T. et Pierlot J.-M., 2015, *Les Nouvelles luttes sociales et environnementales*, Paris, Vuibert.
- Mabi C., 2016, « Luttes sociales et environnementales à l'épreuve du numérique. Radicalité politique et circulation des discours », *Études de communication*, 47 (2), p. 111-130. <https://doi.org/10.4000/edc.6659>
- Madelin P., 2023, *La Tentation écofasciste. Écologie et extrême droite*, Montréal, Éd. Écosociété.
- Malm A., 2020, *Comment saboter un pipeline*, trad. de l'anglais par É. Dobenesque, Paris, Éd. La Fabrique.
- Marchetti D., 1998, « Les conditions de réussite d'une mobilisation médiatique et ses limites. L'exemple d'Act Up-Paris », dans E. Darras (dir.), *La Politique ailleurs*, Paris, Presses universitaires de France, p. 277-297. <https://shs.hal.science/halshs-01423474>

- Martiniello M. et Simon P., 2005, « Les enjeux de la catégorisation », *Revue européenne des migrations internationales*, 21 (2), p. 7-18. <https://doi.org/10.4000/remi.2484>
- Méadel C. (éd.), 2009, *La Réception*, Paris, CNRS Éd.
- Mercier A., 2021, « Retournement du stigmate », *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <https://publicationnaire.huma-num.fr/notice/retournement-du-stigmate/> (consulté 27 mai 2024).
- Neveu É., 2005, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Éd. La Découverte.
- Ogjen A. et Laugier S., 2011, *Pourquoi désobéir en démocratie ?*, Paris, Éd. La Découverte.
- Ollitrault S., 1999, « De la caméra à la pétition-web. Le répertoire médiatique des écologistes », *Réseaux. Communication. Technologie. Société*, 17 (98), p. 153-185. <https://doi.org/10.3406/reso.1999.2183>
- Ollitrault S. et Villalba B., 2014, « Sous les pavés, la Terre. Mobilisations environnementales en France (1960-2011), entre contestations et expertises », dans M. Pigenet et D. Tartakowsky (dirs), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, Éd. La Découverte, p. 716-723. <https://doi.org/10.3917/dec.pigen.2014.01.0716>
- Pageès M., 2021, « Radicalités et politique », *Empan. Prendre la mesure de l'humain*, 123 (3), p. 121-126. <https://doi.org/10.3917/empa.123.0121>
- Porchon D., 2023, « À quoi sert la violence des mouvements écologistes ? Le rituel de l'éco-désordre, entre spectacle et espoir d'un nouveau monde », *The Conversation*, 16 nov. <https://theconversation.com/a-quoi-sert-la-violence-des-mouvements-ecologistes-le-rituel-de-lecodesordre-entre-spectacle-et-espoir-dun-nouveau-monde-217934> (consulté le 17 sept. 2024).
- Porta P., Klandermans B., McAdam D. et Snow D., 2013, *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Malden, Wiley-Blackwell.
- Quéré L., 1996, « Faut-il abandonner l'étude de la réception ? Point de vue », *Réseaux. Communication. Technologie. Société*, 79, p. 31-37. <https://doi.org/10.3406/reso.1996.3779>
- Robineau C., 2020, « Pour une sociologie des écologistes radicaux. Quelques éléments programmatiques », *e-cadernos CES*, 34. <https://doi.org/10.4000/eces.5494>
- Sedda P., 2021, « La mobilisation numérique. Entre émancipation et rationalisation », *Approches théoriques en information-communication*, 3 (2), p. 53-74. <https://doi.org/10.3917/atic.003.0053>
- Seel B., Paterson M. et Doherty B., 2000, *Direct Action in British Environmentalism*, Londres, Routledge.
- Siméant-Germanos J., 2009, *La Grève de la faim*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Strauss A. L., 1961-1985, *La Trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, éd. et trad. de l'anglais (américain) par I. Baszanger, Paris, Éd. L'Harmattan, 1992.
- Tilly C., 1986, *The Contentious French*, Londres, Harvard University Press.
- Traïni C., 2009, *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Truc A., 2023, « "Écoterroristes" et "terroristes intellectuels". Retour sur de (pas si) nouvelles pratiques de gouvernement », *La Revue des droits de l'homme*. <https://doi.org/10.4000/revdh.17221>
- Vanderheiden S., 2009, « Radical Environmentalism in an Age of Antiterrorism. In Environmentalism in the United States », *Environmental politics*, 2 (17), p. 299-318. <https://doi.org/10.1080/09644010801936248>
- Villalba B., 2020, « La relation à la violence dans les théories de la transition. Éthique de l'esquive », dans G. Hess et C. Peluchon (dir.), *Humains, animaux, nature*, Paris, Hermann, p. 87-100. <https://doi.org/10.3917/herm.pier.2020.01.0087>

---

## Propositions à envoyer à

Nataly Botero ([nataly.botero@u-paris2.fr](mailto:nataly.botero@u-paris2.fr))

Amélie Coulbaut-Lazzarini ([amelie.coulbaut-lazzarini@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:amelie.coulbaut-lazzarini@univ-grenoble-alpes.fr))

Béatrice Fleury ([beatrice.fleury@univ-lorraine.fr](mailto:beatrice.fleury@univ-lorraine.fr))

Jacques Walter ([jacques.walter@univ-lorraine.fr](mailto:jacques.walter@univ-lorraine.fr))

---

## Calendrier

Date limite de réception des propositions : 15 mai 2025 (format : 2 à 3 pages)

Retour des décisions aux auteur·ices des propositions : 15 juin 2025

Remise des articles : 15 octobre 2025

Expertise : 16 octobre-12 décembre 2025

Remise des articles finaux : 15 juin 2026

Parution : 2<sup>e</sup> semestre 2026

---

## Recommandations rédactionnelles

<https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/3074>

---

## Appel permanent

*Questions de communication* publie aussi des Notes de recherche.

### Recommandations aux auteurs et autrices

Voir sur le site de la revue :

<https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/22297>

Les propositions d'articles sont à envoyer conjointement à :

- Céline Ségur : [celine.segur@univ-lorraine.fr](mailto:celine.segur@univ-lorraine.fr)
- Sylvie Thieblemont-Dollet : [sylvie.thieblemont@univ-lorraine.fr](mailto:sylvie.thieblemont@univ-lorraine.fr)
- Béatrice Fleury : [beatrice.fleury@univ-lorraine.fr](mailto:beatrice.fleury@univ-lorraine.fr)
- Jacques Walter : [jacques.walter@univ-lorraine.fr](mailto:jacques.walter@univ-lorraine.fr)

# questions de communication

Revue semestrielle à comité de lecture, publiée en accès ouvert intégral, soutenue par le Centre de recherche sur les médiations de l'Université de Lorraine et l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS et publié par les Éditions de l'Université de Lorraine. Dans le cadre du projet Ques2ComSO, la revue est aussi financée avec le soutien du Fonds national pour la science ouverte.

*Questions de communication* favorise l'approfondissement ou le renouvellement des approches sur un thème – objet d'un dossier –, grâce au croisement de contributions faisant référence à différentes traditions scientifiques. Fondée sur le pluralisme, elle suscite des débats sur des concepts ou des méthodes utilisés dans les travaux traitant de l'information-communication (Échanges, Notes de recherche). Enfin, par l'attention à une dimension internationale, elle vise un accroissement de la circulation des connaissances et de la dynamique comparative, notamment par les rubriques En VO, Focus et les recensions d'ouvrages français et étrangers.

INDEXATION/RÉFÉRENCIEMENT : Biblio SHS (Inist, CNRS), Bielefeld Academic Search Engine, Conseil national des universités (71<sup>e</sup> section), Directory of Research Journals Indexing, Elektronische Zeitschriftenbibliothek, Erih Plus (European Science Foundation), Francis (Inist), Google Scholar, Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, Héloïse (CCSD, CNRS), International Bibliography of the Social Sciences (IBSS, Proquest-CSA), Isidore, Miar (Information Matrix for the Analysis of Journals, Universitat de Barcelona), Road (ISSN International Centre, Unesco), Sherpa/Romeo (University of Nottingham), Sudoc, WorldCat (OCLC), Zora (Zurich Open Repository and Archive Journal Database).

## DIRECTION

Béatrice Fleury • Jacques Walter

[journals.openedition.org/questionsdecommunication](http://journals.openedition.org/questionsdecommunication)